Département du Loiret Arrondissement d'Orléans Canton de Meung-sur-Loire Commune de Huisseau-sur-Mauves Envoyé en préfecture le 16/01/2025

Reçu en préfecture le 16/01/2025

Publié le

ID : 045-214501678-20250114-2025\_10\_01-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Date de convocation: 6 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

#### Présent(e)s:

Mmes CARO Véronique, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

#### Absents excusés:

L'HELGOUALC'H Nadège donne pouvoir à PAIN Sylvie FAGOT Hervé donne pouvoir à SENÉE Régis DE MIRANDA Anne-Marie

Secrétaire de Séance : Mme SAIIPHOU Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents: 16 Votants: 18

\*\*\*\*\*

### <u>Délibération 2025-10 : ALSH – engagement avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)</u>

Monsieur le Maire laisse la parole à Véronique HAMEAU.

Suite à l'action Plant'Action et la mise en place de la haie autour du Vivier, ainsi que la plantation d'autres arbres pour compléter le bois, le centre de loisirs nous a soumis un projet de refuge pour les oiseaux, proche de leur aménagement potager.

Il peut en découler plusieurs activités avec les enfants.

Il s'agit d'une démarche engagée qui peut valoriser la commune.

Cet engagement aurait un coût de 250 € avec une chartre à signer ainsi que des clauses à respecter tels que l'installation des nichoirs. La LPO peut former des agents à l'aménagement des espaces verts et propose des approches éducatives pour les enfants.

Monsieur de ROBIEN précise que les mêmes démarches peuvent être réalisées sans faire appel à la LPO.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'engagement avec la LPO;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujets.

Envoyé en préfecture le 16/01/2025

Reçu en préfecture le 16/01/2025

Publié le

ID: 045-214501678-20250114-2025\_10\_01-DE

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme En Mairie le 16/01/2025

La secrétaire de séance Amélie SAIPHOU



Le Maire Jean-Pierre BOTHEREAU

